

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le mardi 18 janvier 2011 à 19 h 30, en la salle du conseil municipal, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier.
Messieurs les conseillers André Legault, Daniel Taillefer, Marcel Rainville, René Pinsonneault et Daniel Leblanc

Monsieur André Morin, directeur général
Madame Lucie Coallier, greffière

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

11/01/001 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil en y ajoutant l'item suivant :

4.5 Demande de gratuité de salle

ADOPTÉE

11/01/002 PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION

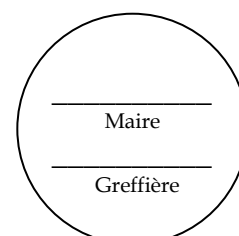
Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie des procès-verbaux au moins 24 h avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, le tout conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2010 et des séances extraordinaires du 21 décembre 2010 tenues à 19 h 30 et 19 h 45

ADOPTÉE



11/01/003 COMITÉS DU CONSEIL - LISTE DES MEMBRES REPRÉSENTANT LA MUNICIPALITÉ SUR DIFFÉRENTS COMITÉS

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
ET RÉSOLU : Unanimement

DE MANDATER les membres du conseil suivants pour représenter la municipalité sur les différents comités, tels que ci-après énumérés :

COMITÉS	REPRÉSENTANTS	SUBSTITUTS
C.C.U.	TAILLEFER, Daniel	
LOISIRS / MAISON DES JEUNES	LEBLANC, Daniel TAILLEFER, Daniel	
TRANSPORTS EN COMMUN	RAINVILLE, Marcel	PINSONNEAULT, René
FONDS DE PENSION	RAINVILLE, Marcel	
H.L.M.	LEGAULT, André RAINVILLE, Marcel	
COMITÉ INTERMUNICIPAL D'INCENDIE ET DE SÉCURITÉ CIVILE	LeCAVALIER, Michelle PINSONNEAULT, René	
R.H. / RELATIONS DE TRAVAIL	LEBLANC, Daniel LEGAULT, André	
TOPONYMIE	PINSONNEAULT, René	

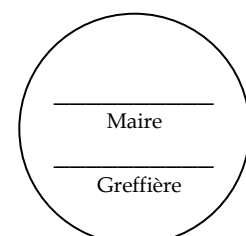
ADOPTÉE

11/01/004 SOUPERS MENSUELS DE L'AGAIP 2011 - AUTORISATION DE PARTICIPATION.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER le maire ou son remplaçant et un conseiller désigné parmi les personnes ci-dessous, à assister aux soupers mensuels 2011 de l'Association des gens d'affaires de L'Île-Perrot (AGAIP).



- André Legault
- Daniel Taillefer
- Marcel Rainville
- Michelle L. LeCavalier
- René Pinsonneault
- Daniel Leblanc

ADOPTÉE

11/01/005 DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES GÉNÉRÉES HORS FOYER – VOLET I - ABROGATION

CONSIDÉRANT la résolution numéro 10/12/441 adoptée à la séance ordinaire du conseil municipal en date du 14 décembre 2010 et intitulée : « Demande de financement pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer – Volet I ».

CONSIDÉRANT que le projet visé par la Ville consiste à implanter des collecteurs de piles et des collecteurs à trois voies pour les édifices municipaux.

CONSIDÉRANT que ce genre de projet n'est pas admissible audit programme de financement.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ABROGER la résolution numéro 10/12/441.

ADOPTÉE

11/01/006 DEMANDE DE FINANCEMENT – PROJET WIKI AXÉ SUR L'HISTOIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande de financement pour le projet Wiki régional axé sur l'histoire de Vaudreuil-Soulanges.

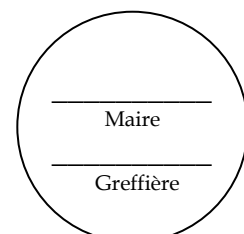
CONSIDÉRANT que ce projet aura des retombées importantes puisqu'il permettra de développer un outil de référence et de diffusion efficace tout en affirmant le sentiment d'appartenance et l'identité culturelle de la population de Vaudreuil-Soulanges.

CONSIDÉRANT que l'implication et la collaboration de la communauté deviendront la force de ce médiateur culturel.

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Île-Perrot souhaite que ce projet se réalise et qu'il reçoive d'autres appuis de la collectivité.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement



DE FINANCER le projet « Wiki régional axé sur l'histoire de Vaudreuil-Soulanges ».

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 300,00\$.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-110-00-970.

ADOPTÉE

11/01/007 DÉPÔT DES AVIS DE CHANGEMENT - TRAVAUX D'EAU POTABLE, DE CANALISATION ÉLECTRIQUE SOUTERRAINE ET D'AMÉNAGEMENT DANS LE PARC MICHEL-MARTIN (A.O. 2010 9 PUB)

CONFORMÉMENT à l'article 3.2.3 du règlement numéro 590 le directeur général a déposé au conseil la liste des avis de changement pour le projet de travaux d'eau potable, de canalisation électrique souterraine et d'aménagement dans le parc Michel-Martin, A.O. 2010-9 PUB.

11/01/008 DÉPÔT DES AVIS DE CHANGEMENT - RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURE DE LA 10^E AVENUE (A.O. 2010-4 PUB)

CONFORMÉMENT à l'article 3.2.3 du règlement numéro 590 le directeur général a déposé au conseil la liste des avis de changement pour le projet de travaux de réhabilitation des infrastructures de la 10^e avenue, A.O. 2010-4 PUB.

11/01/009 DEMANDE DE GRATUITÉ DE SALLE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'OFFRIR la gratuité d'une salle à l'organisme « Tuques oranges » dans le cadre d'un tournoi de pêche au profit de la Société du cancer prévu pour le 5 février 2011.

ADOPTÉE

11/01/010 LIEUTENANT INTÉRIMAIRE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - NOMINATION DE MONSIEUR KAYLL DUFF

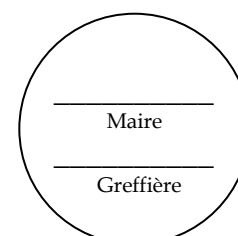
CONSIDÉRANT le rapport du directeur du service de sécurité incendie daté du 16 décembre 2010.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
ET RÉSOLU : Unanimement

DE NOMMER rétroactivement au 12 janvier 2011, monsieur Kayll Duff au grade de lieutenant intérimaire au service de sécurité incendie de L'Île-Perrot.

ADOPTÉE



11/01/011 OPÉRATEUR AUX USINES – DÉMISSION DE MADAME AMÉLIE CABOT

CONSIDÉRANT la lettre de démission de madame Amélie Cabot datée du 9 décembre 2010.

CONSIDÉRANT le rapport du responsable du service des ressources humaines daté du 5 janvier 2011.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ACCEPTER rétroactivement au 9 décembre 2010, la démission de Madame Amélie Cabot au poste d'opérateur aux usines avec le statut de salarié temporaire et de la remercier pour les services rendus à la municipalité dans le cadre de ses fonctions.

ADOPTÉE

11/01/012 OPÉRATEUR AUX USINES – DÉMISSION DE MONSIEUR MARC-ANDRÉ CARON

CONSIDÉRANT la lettre de démission de monsieur Marc-André Caron datée du 7 décembre 2010.

CONSIDÉRANT le rapport du responsable du service des ressources humaines daté du 5 janvier 2011.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
ET RÉSOLU : Unanimement

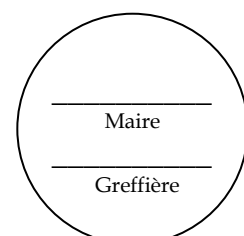
D'ACCEPTER rétroactivement au 7 décembre 2010, la démission de monsieur Marc-André Caron au poste d'opérateur aux usines avec le statut de salarié temporaire et de le remercier pour les services rendus à la municipalité dans le cadre de ses fonctions.

ADOPTÉE

11/01/013 PREMIERS RÉPONDANTS - EMBAUCHE

CONSIDÉRANT l'intégration du service de premiers répondants au service de sécurité incendie de L'Île-Perrot.

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du service de sécurité incendie daté du 7 janvier 2011.



IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
ET RÉSOLU : Unanimement

D'EMBAUCHER rétroactivement au 1^{er} janvier 2011, les personnes suivantes pour agir en tant que premiers répondants sous réserve d'une période de probation de 1 an.

QUE l'embauche est conditionnelle à la réussite d'un examen médical et à l'absence de casier judiciaire.

QUE le salaire est établi à 25,00\$ par appel auquel s'ajoute 1,00\$ de l'heure.

NOM, PRÉNOM	ADRESSE		CODE POSTAL
Afram, Eddy	4442, rue Glendale	Pierrefonds	H9H 2L2
De Nobile, Patrick	7, rue Stocker	Notre-Dame-de-L'Île-Perrot	J7V 7E7
Gagnon, Anne	476, rue du Versant	Pincourt	J7V 9W6
Gervais, Diane	11, rue Picasso	Notre-Dame-de-L'Île-Perrot	J7V 8X8
Martineau, Anne	113, Place des Outaouais	L'Île-Perrot	J7V 8K8
Marzell, Catherine	306, 23 ^e avenue	L'Île-Perrot	J7V 4N2
Ménard, Jean-Christophe	740, rue Chicoiné	Vaudreuil-Dorion	J7V 8T1
Niemi, Ryan	59, rue Picasso	Notre-Dame-de-L'Île-Perrot	J7V 8L2
Pépin, Mathieu	7685, 14 ^e avenue #2	Montréal	H2A 2W2
Robichaud, Lisa-Anne	342, 2 ^e avenue #3	L'Île-Perrot	J7V 4Z7
Roberge, Guillaume	12, rue Pierre-Montpetit	Notre-Dame-de-L'Île-Perrot	J7V 9C9

ADOPTÉE**11/01/014 STAGE À L'USINE DE FILTRATION - MONSIEUR AHMED RAID****IL EST**

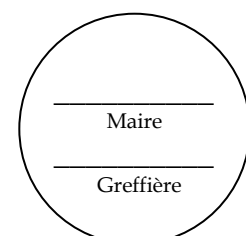
PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER monsieur Ahmed Raid, domicilié à Montréal, à effectuer un stage à l'usine de filtration de la municipalité durant la période du 10 janvier 2011 au 21 janvier 2011.

DE PRÉCISER que ce stage n'est pas rémunéré et que la commission scolaire des Trois-Lacs doit adhérer spécifiquement à une police d'assurance responsabilité pour la période du stage.

ADOPTÉE**11/01/015 DÉBOURSÉS ET REGISTRE DES CHÈQUES AU 31 DÉCEMBRE 2010****IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement



D'ACCEPTER ET D'AUTORISER le paiement des déboursés au 31 décembre 2010, tels que détaillés sur les registres des chèques pour un montant total de 2 326 927,79\$.

ADOPTÉE

11/01/016 MANDAT À « PG SOLUTIONS » POUR L'IMPLANTATION D'UN PROGICIEL « GESTION DE CARTE JMAP »

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

DE MANDATER « PG Solutions » pour la fourniture du matériel et des services professionnels nécessaires à l'implantation du progiciel « Gestion de carte JMAP », au coût de 9980,00\$, plus les taxes applicables.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 10 807,72\$ nette de ristourne.

D'EMPRUNTER les sommes nécessaires à même le fonds de roulement, remboursable en 3 ans à compter de l'année suivant la dépense.

D'AUTORISER la directrice du service d'inspection et d'aménagement du territoire à signer pour et au nom de la Ville, le contrat en conséquence.

ADOPTÉE

11/01/017 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE L'ÎLE-PERROT - DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2009

Le rapport sur les états financiers de l'Office municipal d'habitation de L'Île-Perrot pour l'exercice financier 2009 est déposé au conseil.

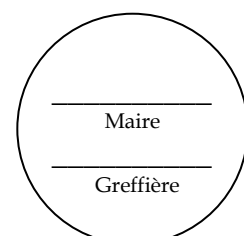
11/01/018 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE L'ÎLE-PERROT - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2010

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'APPROUVER la révision budgétaire 2010 tel que transmis par l'Office municipal d'habitation de L'Île-Perrot en date du 3 décembre 2010.

ADOPTÉE



11/01/019 ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS VISANT LA MISE EN PLACE D’UNE RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS EN LOISIRS SUR L’ÎLE PERROT

CONSIDÉRANT l’appel d’offres public pour des services professionnels visant la mise en place d’une Régie des équipements en loisirs sur l’île Perrot.

CONSIDÉRANT qu’en date du 30 novembre 2010, 10 h, une seule soumission a été déposée.

CONSIDÉRANT l’analyse de l’offre de services par le comité de sélection formé à cette fin et les résultats de l’évaluation.

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection daté du 10 décembre 2010.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D’ADJUGER le contrat de services professionnels visant la mise en place d’une Régie des équipements en loisirs sur l’île Perrot à la firme « Groupe Conseil BC2FP Inc. », sise au 296, Saint-Paul ouest, à Montréal (Québec), H2Y 2A3, pour un montant forfaitaire de 20 000,00\$, plus les taxes applicables, le tout conformément à leur soumission datée du 29 novembre 2010.

QUE conformément à l’entente intervenue entre les municipalités de L’Île-Perrot, Pincourt, Notre-Dame-de-L’Île-Perrot et Terrasse-Vaudreuil, ce coût soit partagé entre chacune des municipalités comme suit :

Villes	Population	%	\$ taxes en sus
L’Île-Perrot	10 356	28,38	5 675,45 \$
Pincourt	13 600	37,27	7 453,28 \$
Notre-Dame-de-L’Île-Perrot	10 567	28,95	5 791,09 \$
Terrasse-Vaudreuil	1 971	5,37	1 080,18 \$
	36 494	100 %	20 000,00 \$

D’AUTORISER à cette fin une dépense pour la ville de L’Île-Perrot de 7 272,23\$ nette de ristourne.

D’APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général, au poste budgétaire 02 710 00 419.

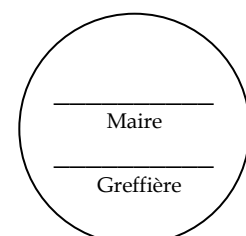
ADOPTÉE

11/01/020 ADJUDICATION DE CONTRAT – VÊTEMENTS DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT la procédure d’appel d’offres par voie d’invitation.

CONSIDÉRANT l’ouverture publique des soumissions en date du 5 janvier 2011 et l’analyse de celles-ci.

CONSIDÉRANT le rapport du coordonnateur technique daté du 5 janvier 2011 et portant le numéro 11-ST-03.



IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADJUGER le contrat pour la fourniture de vêtements de travail à l'entreprise « Hérard et Fils Nettoyeurs Inc. », sise au 100 boulevard Don-Quichotte, Suite 2, à L'Île-Perrot (Québec), J7V 6L7, au coût de 23 904,05\$, plus les taxes applicables, le tout conformément à leur soumission datée du 5 janvier 2011.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 26 037,49\$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général aux postes budgétaires de chacun des services concernés.

ADOPTÉE

11/01/021 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 624 INTITULÉ :
« RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS »

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent avoir reçu copie du présent règlement, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

CONSIDÉRANT que des copies dudit règlement ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER le règlement numéro 624 intitulé : « Règlement sur la délégation de pouvoirs ».

ADOPTÉE

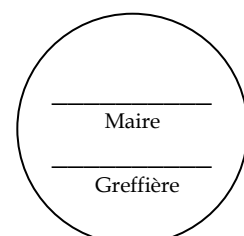
11/01/022 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 625 INTITULÉ :
« RÈGLEMENT AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE
MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE
RÉGIONALE DE VAUDREUIL-SOULANGES »

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent avoir reçu copie du présent règlement, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

CONSIDÉRANT que des copies dudit règlement ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement



D'ADOPTER le règlement numéro 625 intitulé : « Règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges ».

ADOPTÉE

11/01/023 CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA MONTÉRÉGIE INC. - CHANGEMENT DE MANDATAIRE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

DE DÉSIGNER madame Sonya Baron, bibliothécaire comme nouvelle personne responsable des opérations de la bibliothèque municipale auprès du Centre Régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc. (CRSBP).

ADOPTÉE

11/01/024 ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE EN CAS D'INCENDIES OU DE SITUATIONS D'URGENCE POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES - ANNEXE «A» RÉVISÉE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ENTÉRINER et d'approuver l'annexe «A» de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendies ou de situations d'urgence pour les municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, mise à jour le 1^{er} janvier 2011.

ADOPTÉE

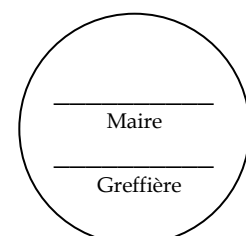
11/01/025 PROTOCOLE D'ENTENTE - ACCRÉDITATION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE AUPRÈS DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER monsieur Éric Parna, directeur au service de sécurité incendie à signer pour et au nom de la Ville, une entente à intervenir avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie afin d'accréditer l'organisme de formation « Le service de sécurité incendie de L'Île-Perrot » à dispenser les programmes de certification et de recertification des premiers répondants.

ADOPTÉE



**11/01/026 PIIA - ZONE C-18 (1 BOULEVARD DON-QUICHOTTE
[AUTOMOBILE ENDIRECT]) - RÉNOVATION ET
AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT.**

CONSIDÉRANT que la zone C-18 est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT la transmission d'un PIIA par le propriétaire du 1 boulevard Don-Quichotte [Automobile Endirect] et la vérification de sa conformité par l'officier responsable;

CONSIDÉRANT le rapport de la directrice du service de l'inspection et de l'aménagement du territoire daté du 24 novembre 2010 et portant le numéro 10-PE-89;

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'APPROUVER le PIIA pour la zone C-18 pour l'immeuble sis au 1 boulevard Don-Quichotte, quant à l'architecture et les matériaux utilisés pour le revêtement du bâtiment, le tout selon le plan préparé par l'architecte Pierre Cartier, dossier 09-622 et daté du 2 octobre 2010.

ADOPTÉE

**11/01/027 PIIA - ZONE C-24 (475, GRAND BOULEVARD [BUREAU EN
GROS]) - AJOUT D'UNE ENSEIGNE**

CONSIDÉRANT que la zone C-24 est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT la transmission d'un PIIA par le propriétaire du 475, Grand boulevard et la vérification de sa conformité par l'officier responsable;

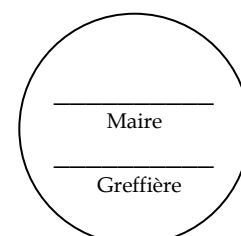
CONSIDÉRANT le rapport de la directrice du service de l'inspection et de l'aménagement du territoire daté du 5 janvier 2011 et portant le numéro 11-PE-02;

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'APPROUVER le PIIA pour la zone C-24, afin de permettre l'installation d'une enseigne au 475, Grand boulevard, suite 24, [Bureau en gros], le tout tel que démontré au plan C1-D1-D2 daté du 19 novembre 2010 et modifié le 3 décembre 2010.

ADOPTÉE



Monsieur le conseiller René Pinsonneault déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêt sur cette question en raison de son lieu de domicile. Il s'abstient de voter.

11/01/028 PIIA - ZONE H-55 (405-407 BOULEVARD DON-QUICHOTTE) - BÂTIMENTS ACCESSOIRES (GESTION D.R. BOURBONNAIS).

CONSIDÉRANT que la zone H-55 est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT la transmission d'un PIIA par «Gestion D.R. Bourbonnais Inc.» et la vérification de sa conformité par l'officier responsable;

CONSIDÉRANT le rapport de la directrice du service de l'inspection et de l'aménagement du territoire daté du 24 novembre 2010 et portant le numéro 10-PE-87;

Le président appelle le vote.

Ont voté en faveur : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
Messieurs les conseillers André Legault, Daniel Taillefer, Daniel Leblanc

A voté contre : Monsieur le conseiller Marcel Rainville

En faveur : 4 **Contre :** 1

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault

ET RÉSOLU : Majoritairement

DE REFUSER le PIIA pour la zone H-55 plus particulièrement pour le 405-407 boulevard Don-Quichotte tel que déposé par «Gestion D.R. Bourbonnais Inc.» afin de modifier l'emplacement des bâtiments accessoires.

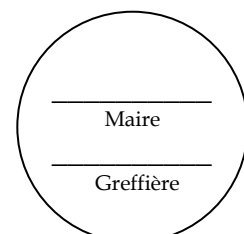
ADOPTÉE PAR MAJORITÉ

11/01/029 PIIA - ZONE H-94 (LA PERDRIOLE) - MODIFICATION DU MODÈLE ANGÉLIQUE - (LES CONSTRUCTIONS M.C.)

CONSIDÉRANT que la zone H-94 est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT la transmission d'un PIIA par «Les Constructions M.C.» et la vérification de sa conformité par l'officier responsable;

CONSIDÉRANT le rapport de la directrice du service de l'inspection et de l'aménagement du territoire daté du 5 janvier 2011 et portant le numéro 11-PE-01;



IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'APPROUVER le PIIA pour la zone H-94, secteur «La Perdriole», afin de modifier le modèle «Angélique» pour ajouter un garage double, le tout selon le plan daté du 4 janvier 2011 et préparé par «Les Constructions M.C.»

ADOPTÉE

11/01/030 STATIONNEMENT INTERDIT – RUE LUCIEN-MANNING

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'INTERDIRE le stationnement sur la rue Lucien-Manning, du côté des numéros civiques impairs, sur une distance de 40 mètres à partir de l'intersection du Grand boulevard.

ADOPTÉE

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 19 h 50 à 20 h 05.

11/01/031 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

DE LEVER l'assemblée à 20 h 05.

ADOPTÉE

MARC ROY
MAIRE

LUCIE COALLIER, OMA
GREFFIÈRE

